

# La Lettre <sup>n°</sup> 63

septembre 2010

## Population

### Dynamisme démographique et vieillissement des territoires de santé auvergnats

Depuis le début des années 2000, à l'image de la région, les neuf Territoires de santé du schéma d'organisation sanitaire 2006-2011 connaissent une amélioration de leur dynamisme démographique. Les contrastes d'évolution de population restent cependant marqués. Profitant de l'étalement urbain de la métropole clermontoise les territoires de santé de Clermont-Ferrand, Brioude-Issouire et dans une moindre mesure Vichy gagnent de la population. Il en est de même pour celui du Puy-en-Velay en périphérie stéphanoise. Dans les autres bassins la situation démographique est plus fragile. Les apports migratoires plus faibles ne peuvent enrayer durablement la baisse de population, ni infléchir son vieillissement.

Vincent VALLÈS, Insee

### Quatre territoires de santé orientés à la hausse

Fortement corrélé à la pression de l'étalement urbain et au vieillissement de leur population, le dynamisme démographique des neuf territoires de santé auvergnats retenus dans le schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) couvrant la période 2006-2011 est inégal. De 1999 à 2006, quatre d'entre eux connaissent une hausse de population. En Auvergne, depuis la fin des années 1990, la croissance démographique se concentre dans les communes situées à moins de trente-cinq kilomètres d'un pôle urbain. Elle est soutenue par un net excédent migratoire lié au développement de la périurbanisation. Un large couloir de densification urbaine reliant Brioude en Haute-Loire à l'aire urbaine vichyssoise dans l'Allier s'est développé au centre de l'Auvergne. Il en est de même dans le nord-est de la Haute-Loire qui bénéficie de sa proximité avec l'agglomération stéphanoise.

### Préambule

Cette étude a été conduite en 2009 dans le cadre de la révision du schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) de troisième génération et de ses objectifs quantifiés. Fruit d'un partenariat entre l'Insee et l'Agence Régionale d'Hospitalisation d'Auvergne, désormais intégrée dans l'Agence Régionale de Santé (ARS), elle a pour but d'enrichir la prospective démographique et de mettre à jour les données démographiques des territoires de santé retenus dans ce schéma. Les nouvelles estimations de population calculées pour 2010 sont basées sur le niveau et les caractéristiques de la population (sexe, âge...) connues au recensement de 2006. Elles réactualisent les anciennes projections démographiques publiées en 2004 qui étaient basées sur le recensement de 1999.

De 1999 à 2006, les quatre territoires de santé situés en partie dans ces zones de densification connaissent une croissance sensible de leur population. Celle-ci est particulièrement marquée dans les territoires de santé de Clermont-Ferrand (+ 0,5 % par an de 1999 à 2006), du Puy-en-Velay (+ 0,7 %), ainsi que dans celui de Brioude-Issoire (+ 0,7 %). Elle est plus modérée dans le territoire de santé de Vichy (+ 0,2 %). Sur la période, la densité de chacun de ces territoires de santé a progressé de 3 à 4 habitants au kilomètre carré contre seulement 1 en moyenne en Auvergne. Soutenu par un excédent migratoire le dynamisme démographique de ces territoires s'est accéléré ces dernières années. Sur la période 1999-2006, le taux de croissance de la population du territoire de santé de Clermont-Ferrand est le double de celui constaté entre 1982 et 1999. Dans celui du Puy-en-Velay, il a été multiplié par sept. Dans ceux de Brioude-Issoire et Vichy, la progression récente de population contraste avec la baisse enregistrée les vingt années précédentes.

Depuis 2006, on estime que la croissance de la population de ces quatre bassins s'est poursuivie au même rythme. ▶

## ▶ Un développement démographique à deux vitesses

Le différentiel de croissance entre ces quatre territoires de santé et le reste de l'Auvergne est important. Ne bénéficiant pas du desserrement des agglomérations clermontoise et stéphanoise, les autres territoires de santé sont dans une situation démographique plus difficile. De 1999 et 2006, celui de Saint-Flour bénéficie de la situation la plus favorable puisque sa population se stabilise. Les quatre autres territoires de santé enregistrent une baisse de population : - 0,1 % annuellement

dans le territoire de santé de Montluçon, - 0,2 % dans ceux de Moulins et d'Aurillac, - 0,7 % dans celui de Thiers-Ambert. Dans ces territoires de santé, à l'exception de celui de Thiers-Ambert, les baisses de populations se sont néanmoins ralenties. Le rythme annuel de la baisse démographique est actuellement deux à trois fois plus faible que celui constaté sur la période 1982-1999. Tous ont bénéficié d'un regain attractif. Le solde migratoire, nettement déficitaire sur la période 1982-1999, est désormais équilibré ou positif. Ce constat favorable doit cependant être nuancé. Dans chacun de ces territoires l'apport migratoire ne peut compenser l'important déficit naturel lié au fort vieillissement de la population. Ainsi depuis 2006, on estime que la baisse démographique s'est légèrement accentuée dans chacun de ces cinq territoires de santé. ▶

## ▶ Un vieillissement plus marqué qu'au niveau national

Le vieillissement de la population demeure une caractéristique majeure de la démographie auvergnate. En 2006, un Auvergnat sur deux a plus de 42 ans. En France métropolitaine la moitié de la population à plus de 38 ans. Cet écart de 4 ans par rapport à la moyenne nationale tient à la fois à une sous-représentation des classes les plus jeunes et une nette surreprésentation des seniors. En 2006, 16 % des Auvergnats ont moins de 15 ans contre 18 % à l'échelon national. La population des 65 ans ou plus en Auvergne est de 20 % et celle des 75 ans ou plus de 10 %, contre respectivement 17 % et 8 % au niveau national. Le vieillissement de la population affecte différemment les territoires de santé auvergnats mais il apparaît toujours plus prononcé qu'au niveau national.

### Dynamisme démographique des territoires de santé

Territoires de santé	Population estimée 2010	Population au recensement 2006	Taux de variation annuel de la population (en %)			Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 2006	Variation de densité (hab/km <sup>2</sup> ) 2006-1999
			Estimé 2010-2006	Observé au recensement 2006-1999	1999-1982		
<b>Auvergne</b>	<b>1 344 600</b>	<b>1 335 900</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 0,1</b>	<b>51</b>	<b>+ 1,0</b>
Le Puy-en-Velay	198 400	193 800	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,1	44	+ 3,0
Brioude-Issoire	75 200	73 500	+ 0,6	+ 0,7	- 0,2	44	+ 3,0
Clermont-Ferrand	502 700	493 600	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,2	104	+ 4,0
Vichy	139 500	139 400	0,0	+ 0,2	- 0,3	54	+ 1,0
Saint-Flour	28 200	28 500	- 0,3	0,0	- 0,7	17	0,0
Aurillac	116 700	118 300	- 0,3	- 0,1	- 0,4	30	- 1,0
Moulins	100 700	102 100	- 0,3	- 0,1	- 0,4	37	- 0,5
Montluçon	125 700	127 600	- 0,4	- 0,2	- 0,6	47	- 0,5
Thiers-Ambert	57 500	59 100	- 0,7	- 0,5	- 0,5	38	- 1,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Estimations de population (voir méthodologie)

Forte de l'attractivité sur les jeunes étudiants, seule la population du territoire de santé de Clermont-Ferrand apparaît moins âgée que la moyenne régionale. En 2006, un habitant sur deux à plus de 40 ans. Cet âge médian est inférieur de deux ans à celui de l'Auvergne mais reste supérieur de 2 ans à la médiane nationale. C'est aussi dans ce territoire de santé que la part des seniors est la moins importante. Près de 8 % de la population a 75 ans ou plus, soit la même part que celle comptabilisée en France métropolitaine.

Dans les territoires de santé de Brioude-Issoire et du Puy-en-Velay les arrivées de jeunes ménages, accompagnés de leurs enfants, limitent aussi le vieillissement de la population. L'âge médian est similaire à la moyenne régionale, de même que la part des seniors dans la population totale. C'est dans ces deux territoires que la part des jeunes est la plus importante en raison de l'arrivée de familles mais aussi d'une fécondité élevée en Haute-Loire. Près de 18 % de la population a moins de 15 ans contre 16 % en moyenne dans les autres territoires de santé. ▶

### ▶ Les zones urbaines de l'Allier autant touchées que les campagnes auvergnates

Dans les six autres territoires de santé, le vieillissement de la population est encore plus prononcé. Par rapport à la structure d'âge auvergnate, les jeunes sont moins présents et la population âgée est surreprésentée. En 2006, dans chacun de ces territoires de santé, plus de la moitié de la population a fêté son 45<sup>e</sup> anniversaire. Ce sont les territoires de santé de Montluçon, Saint-Flour et Vichy qui sont les plus affectés par le vieillissement de leur population. Dans ces territoires un habi-

tant sur quatre a 65 ans ou plus contre un sur cinq en Auvergne. Près de 13 % de la population a plus de 75 ans, soit respectivement 3 et 5 points de plus que les moyennes régionale et nationale. Dans les territoires de Saint-Flour, Aurillac et Thiers-Ambert, ce constat traduit un vieillissement accentué des zones rurales notamment celles de montagne. Dans le département de l'Allier les zones urbaines sont elles aussi impactées par le vieillissement. Vichy se classe ainsi parmi les dix pôles urbains de France métropolitaine (parmi plus de 350) où la part des personnes âgées de 75 ans ou plus est la plus élevée, devant Montluçon (46<sup>e</sup>) et Moulins (73<sup>e</sup>). ▶

### ▶ Forte augmentation des 60-64 ans

L'accentuation de vieillissement de la population est inéluctable, tant au niveau national que régional. Le rythme de progression du nombre de seniors découle principalement de l'avancée en âge des classes d'âge très fournies nées après 1945. Il n'affecte pas les classes d'âge avec la même intensité. Les années 2006-2010 marquent ainsi une certaine accalmie ; sur cette période l'âge médian a progressé d'un an au plus dans chaque territoire de santé contre une augmentation de deux à trois ans au cours de la période 1999-2006. Les premières générations de « papy-boomers » ont atteint 60 ans en 2005. Ainsi de 2006 à 2010 c'est essentiellement la tranche d'âge des 60-64 ans qui a progressé le plus fortement. Sur cette période la hausse des effectifs de cette tranche d'âge a atteint 30 %. Cette progression varie de + 25 % dans les territoires de santé de Vichy et Montluçon à + 36 % et + 39 % dans ceux de Saint-Flour et du Puy-en-Velay. Sur cette période cette forte croissance contraste nettement avec celle attendue pour les seniors de 65 ans ou plus : + 1 % au niveau régional.

## Indicateurs de vieillissement

Territoires de santé	Estimations 2010				Recensement 2006			
	Âge médian	Part de la population (en %)			Âge médian	Part de la population (en %)		
		De moins de 15 ans	De 65 ans ou plus	De 75 ans ou plus		De moins de 15 ans	De 65 ans ou plus	De 75 ans ou plus
<b>Auvergne</b>	<b>43 ans</b>	<b>16,0</b>	<b>20,3</b>	<b>10,9</b>	<b>42 ans</b>	<b>16,0</b>	<b>20,2</b>	<b>10,5</b>
Clermont-Ferrand	40 ans	16,1	17,1	8,8	40 ans	15,9	16,8	8,5
Le Puy-en-Velay	43 ans	18,0	20,0	10,6	42 ans	18,1	20,2	10,3
Brioude-Issoire	43 ans	16,4	20,3	10,7	43 ans	16,6	20,5	10,4
Moulins	45 ans	15,7	21,4	11,6	44 ans	15,8	21,2	11,2
Thiers-Ambert	46 ans	15,6	23,0	12,2	45 ans	16,0	22,7	11,7
Vichy	46 ans	15,7	23,7	13,1	45 ans	15,7	23,8	12,7
Saint-Flour	46 ans	14,7	23,6	13,1	45 ans	14,8	23,8	12,7
Montluçon	46 ans	14,5	24,0	13,3	45 ans	14,7	24,0	12,7
Aurillac	47 ans	14,4	23,7	13,1	45 ans	14,4	23,4	12,3

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Estimations de population (voir méthodologie)

De 2006 à 2010, du fait du passage des classes creuses nées pendant la seconde guerre mondiale, le nombre de seniors âgés de 65 à 74 ans diminue de 2 % à 6 % dans tous les territoires de santé excepté celui de Clermont-Ferrand (+ 1,4 %). Cette diminution compense en partie l'augmentation attendue pour les seniors âgés de 75 ans ou plus. Par exemple, de 2006 à

2010, la population âgée de 65 ans ou plus diminue de 1 % à 2 % dans les Territoires de santé de Moulins, Thiers-Ambert, Montluçon et Saint-Flour. Ce n'est qu'à partir de 2020, lorsque les premiers « papy-boomers » atteindront 75 ans que l'augmentation des seniors de plus de 75 ans s'intensifiera durablement. ▶

## Populations âgées

Territoires de santé	Population estimée 2010			Taux d'évolution 2006-2010 (en %)		
	De 60 à 64 ans	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus	De 60 à 64 ans	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus
<b>Auvergne</b>	<b>92 700</b>	<b>127 500</b>	<b>146 100</b>	<b>+ 30,3</b>	<b>- 2,4</b>	<b>+ 4,5</b>
Clermont-Ferrand	32 900	41 700	44 500	+ 32,7	+ 1,4	+ 6,3
Le Puy-en-Velay	13 600	18 700	21 000	+ 35,7	- 2,1	+ 5,4
Aurillac	8 200	12 400	15 300	+ 26,1	- 6,0	+ 5,2
Brioude-Issoire	5 200	7 200	8 000	+ 29,6	- 2,8	+ 4,9
Vichy	9 900	14 900	18 200	+ 23,5	- 3,4	+ 3,1
Montluçon	9 300	13 500	16 700	+ 24,5	- 6,0	+ 2,9
Saint-Flour	2 200	3 000	3 700	+ 38,5	- 5,9	+ 2,4
Moulins	7 100	9 900	11 700	+ 31,6	- 3,7	+ 2,2
Thiers-Ambert	4 300	6 200	7 000	+ 29,3	- 4,9	+ 1,7

Source : Insee, Recensement de la population 2006 - Estimations de population (voir méthodologie)

## ► Méthodologie

### ⇒ Territoires de santé auvergnats

L'étude porte sur le périmètre des neuf territoires de santé auvergnats retenus dans le schéma régional d'organisation sanitaire (SROS) de troisième génération couvrant la période 2006-2011.

### ⇒ Âge médian

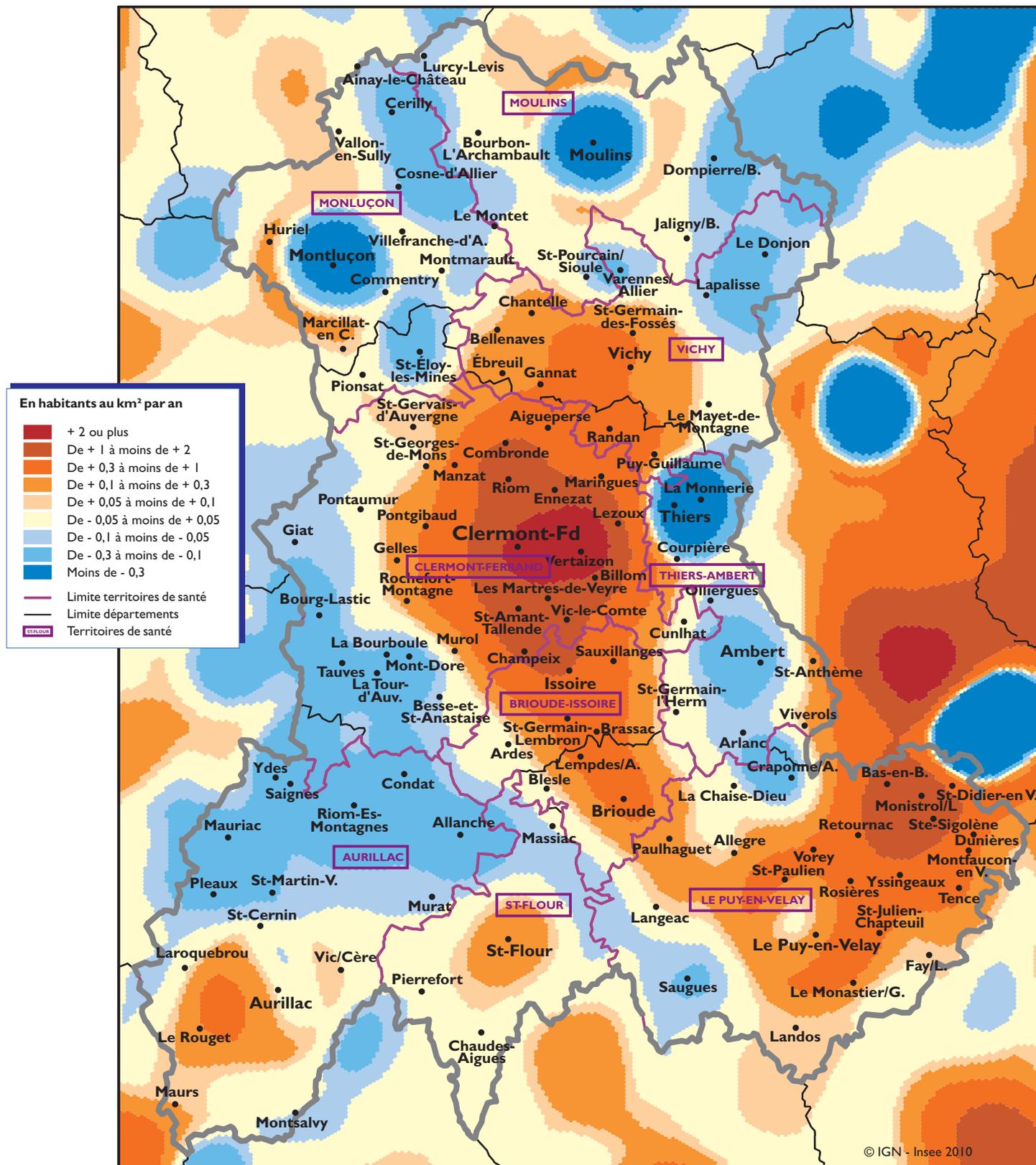
Âge séparant la population en deux parties égales. En 2006, en Auvergne, la moitié de la population a 42 ans ou plus.

### ⇒ Estimations de population

En janvier 2010 la mise à disposition des résultats les plus récents du recensement permet de connaître la population légale des communes en 2007 et les caractéristiques de cette population (sexe, âge...) en janvier 2006. Déterminer la population en 2010 d'une zone par sexe et âge à un niveau infrarégional repose donc sur un exercice d'estimation de population.

Le modèle d'estimation pris en compte dans cette étude consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et âge de la population d'un territoire de santé issu du recensement de la population 2006. La population estimée pour l'année 2007 est obtenue en faisant vieillir les individus d'un an et en appliquant les taux de fécondité, mortalité et de migration nette calculés par sexe et âge sur la période 2001-2006. Cette estimation est appliquée ainsi année après année jusqu'en 2010.

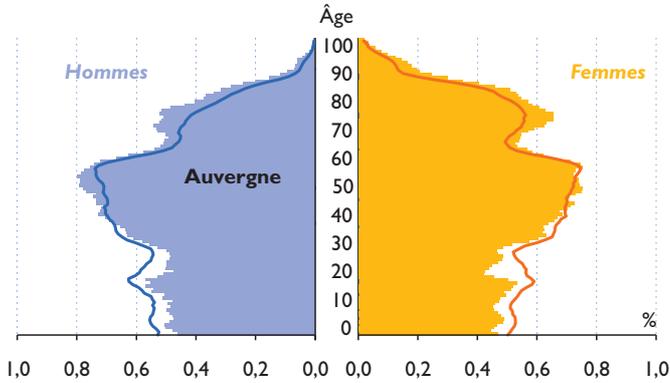
### Variation de densité de population 1999-2006



Source : Insee, Recensements de la population

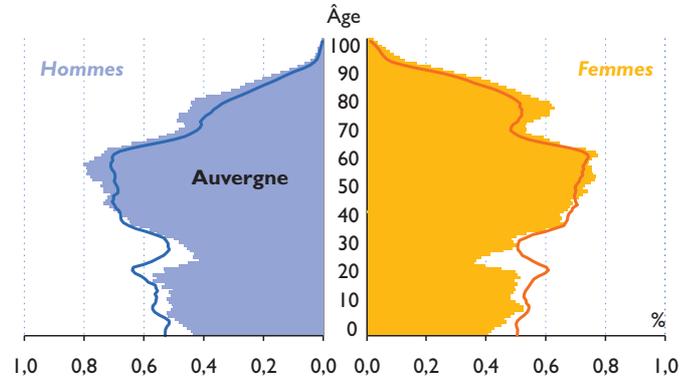
## Territoire de santé : Aurillac

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

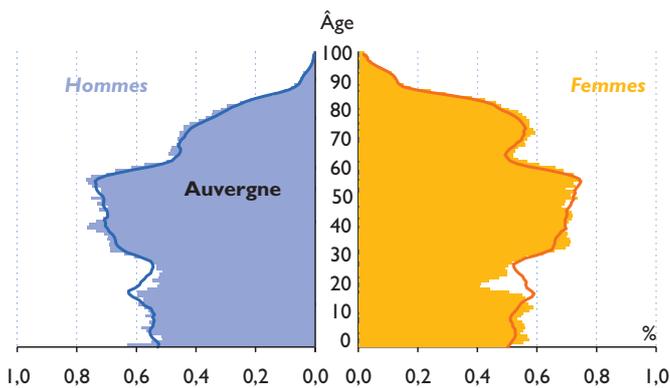
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

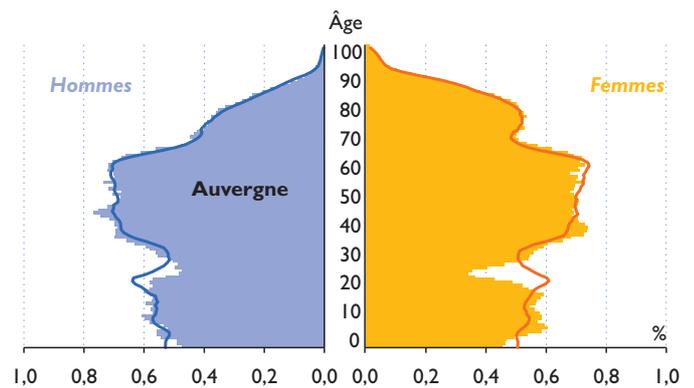
## Territoire de santé : Brioude-Issoire

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

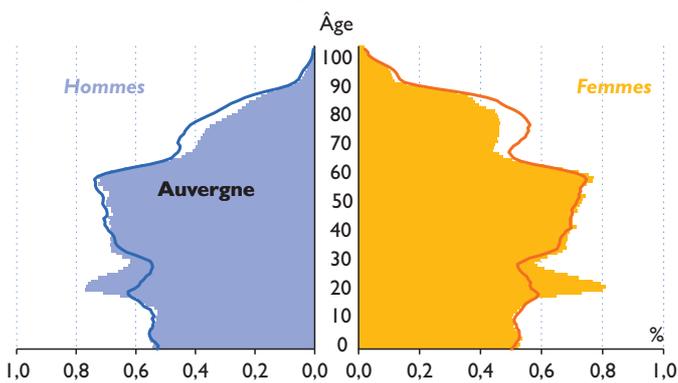
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

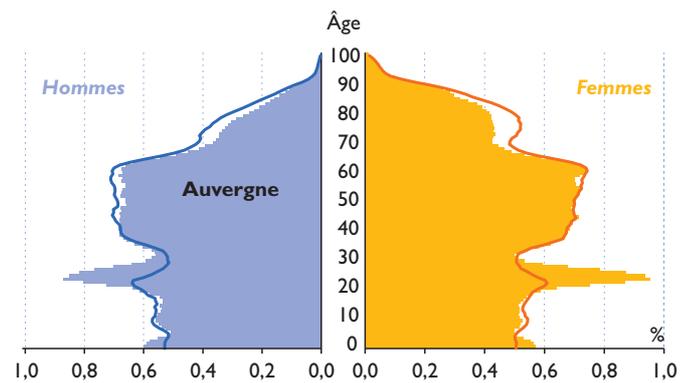
## Territoire de santé : Clermont-Ferrand

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Recensement de la population 2006

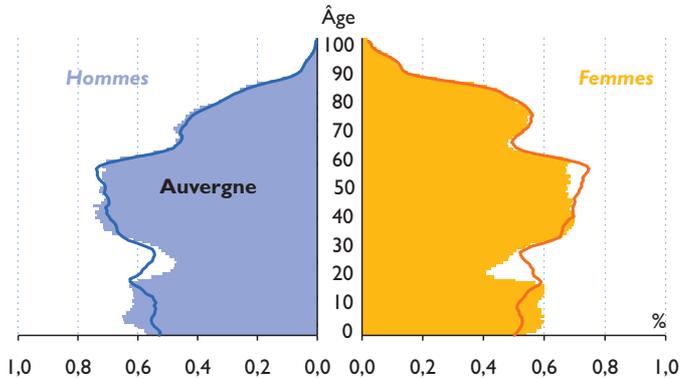
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

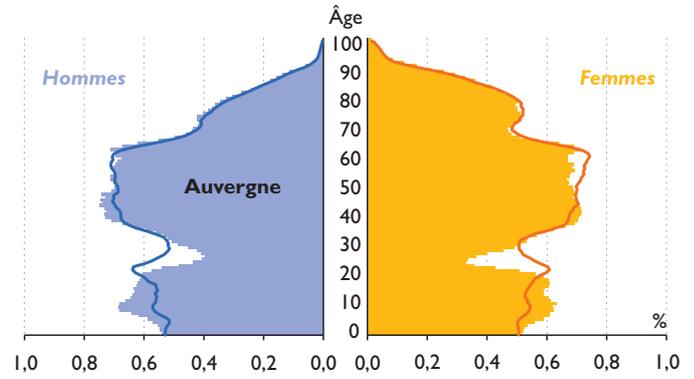
### Territoire de santé : Le Puy-en-Velay

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

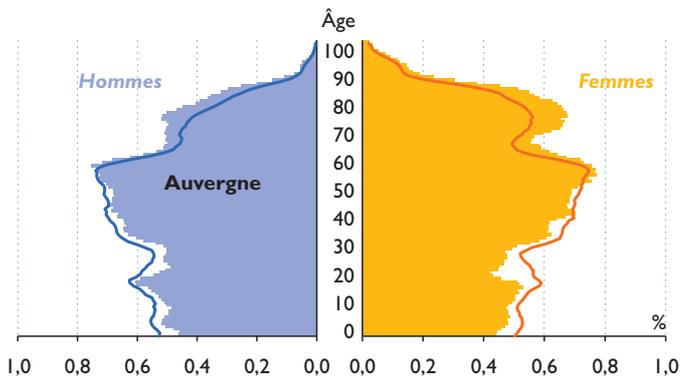
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

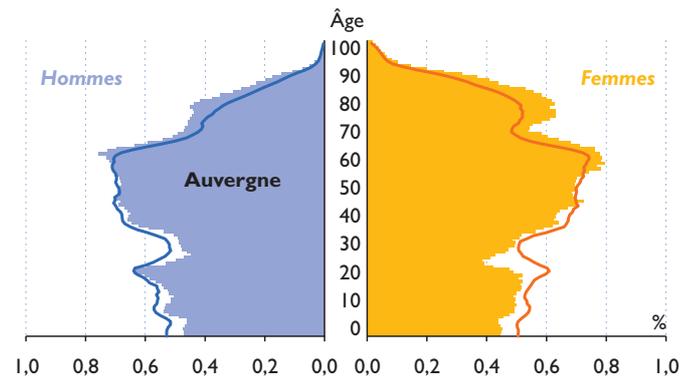
### Territoire de santé : Montluçon

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

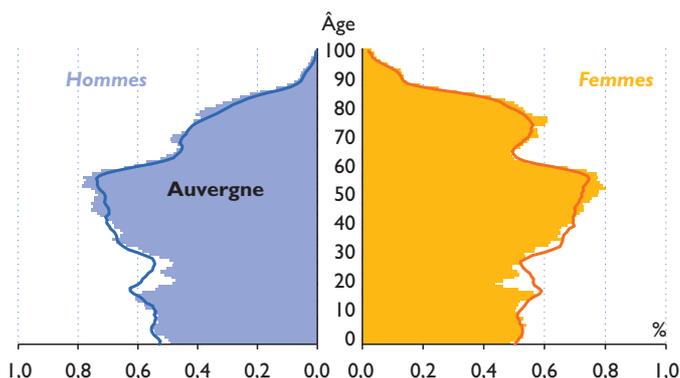
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

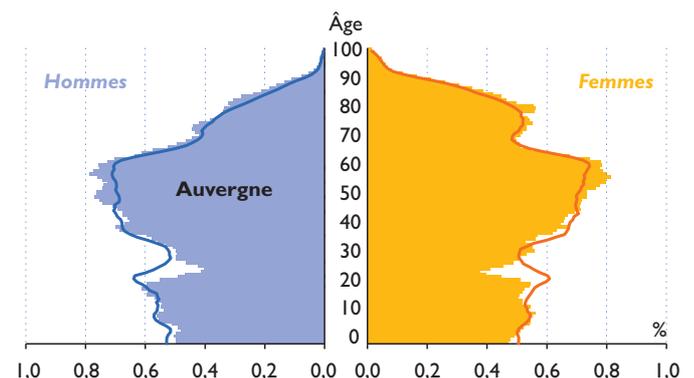
### Territoire de santé : Moulins

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

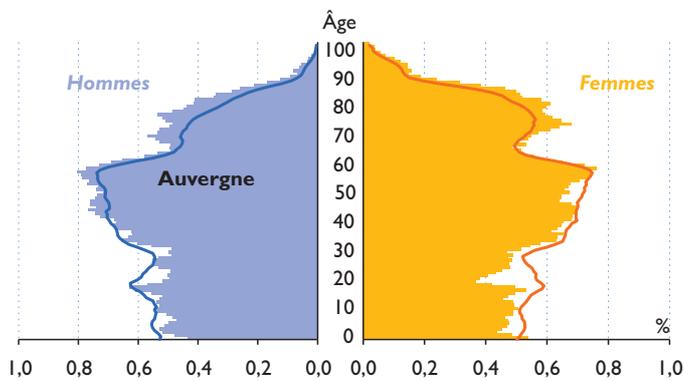
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

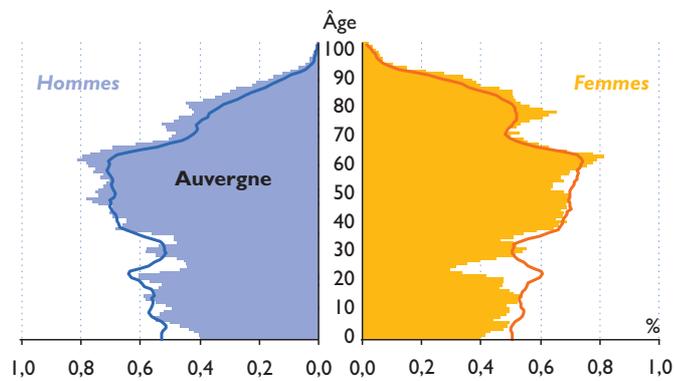
## Territoire de santé : Saint-Flour

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

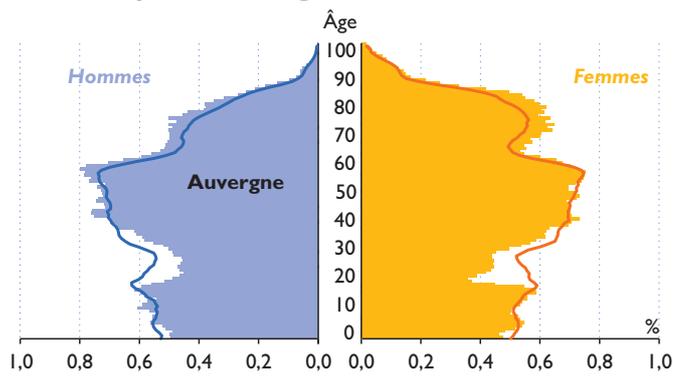
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

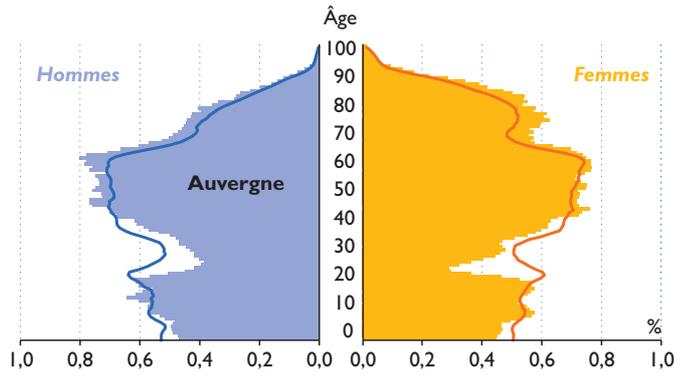
## Territoire de santé : Thiers-Ambert

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

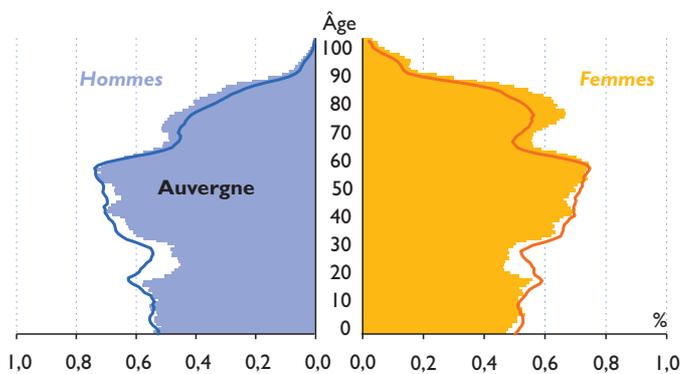
Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

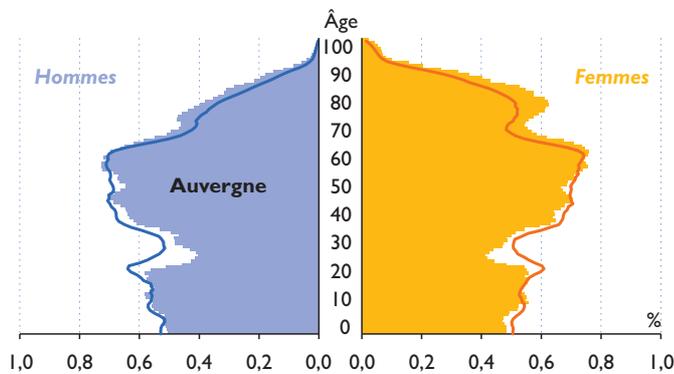
## Territoire de santé : Vichy

Pyramide des âges recensement 2006



Source : Insee, Recensement de la population 2006

Pyramide des âges estimations 2010



Source : Insee, Estimations de population (voir méthodologie)

## Directeur de la publication

&gt; Michel GAUDEY

Directeur régional de l'INSEE

## Rédaction en chef

&gt; Michel MARÉCHAL

&gt; Daniel GRAS

## Composition et mise en page

&gt; Insee

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

&gt; Toutes les publications accessibles en ligne

## Création maquette

&gt; Free Mouse 06 87 18 23 90

## Crédit photo

&gt; INSEE Auvergne